

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Indicateurs d'activité 2 <sup>ème</sup> trimestre 2013	2 <sup>ème</sup> trimestre 2013**	2 <sup>ème</sup> trimestre 2012*	au 30/06/2013 **	au 30/06/2012 *	VARIATION JUN 2013/2012		au 31/12/2012 *
					Montant	%	
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>11 403</b>	<b>10 821</b>	<b>21 528</b>	<b>19 673</b>	<b>1 855</b>	<b>9,4%</b>	<b>42 267</b>
Intérêts (1)	8 391	8 377	16 084	15 477	607	3,9%	32 466
Commissions en produits (2)	2 077	1 791	3 932	3 425	507	14,8%	6 819
Gains nets sur opérations de change	879	432	1 430	550	880	160,0%	2 261
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	56	221	82	221	-139	-62,9%	721
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>4 823</b>	<b>4 298</b>	<b>9 122</b>	<b>8 045</b>	<b>1 077</b>	<b>13,4%</b>	<b>17 237</b>
Intérêts encourus	4 816	4 114	9 104	7 856	1 248	15,9%	16 890
Commissions encourues	7	184	18	189	-171	-90,5%	347
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>6 580</b>	<b>6 523</b>	<b>12 406</b>	<b>11 628</b>	<b>778</b>	<b>6,7%</b>	<b>25 030</b>
<b>Autres Produits d'exploitation</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>31,3%</b>	<b>275</b>
<b>Charges opératoires :</b>	<b>3 582</b>	<b>3 331</b>	<b>6 877</b>	<b>6 298</b>	<b>579</b>	<b>9,2%</b>	<b>14 404</b>
Frais de personnel	2 348	2 261	5 046	4 740	306	6,5%	10 510
Charges générales	1 234	1 070	1 831	1 558	273	17,5%	3 894
<b>Structure du portefeuille</b>			<b>64 632</b>	<b>53 876</b>	<b>10 756</b>	<b>20,0%</b>	<b>61 738</b>
Portefeuille titre commercial			15 683	9 422	6 261	66,5%	11 055
Portefeuille titre d'investissement			48 949	44 454	4 495	10,1%	50 683
<b>Encours nets de crédits (3)</b>			<b>555 210</b>	<b>533 755</b>	<b>21 455</b>	<b>4,0%</b>	<b>544 034</b>
<b>Encours des dépôts</b>			<b>373 352</b>	<b>271 952</b>	<b>101 400</b>	<b>37,3%</b>	<b>342 045</b>
Dépôts à vue			169 009	151 257	17 752	11,7%	166 906
Dépôts d'épargne			29 656	22 124	7 532	34,0%	30 203
Dépôts à terme			144 854	71 930	72 924	101,4%	128 191
Autres produits financiers			29 833	26 641	3 192	12,0%	16 745
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			<b>162 552</b>	<b>178 870</b>	<b>-16 318</b>	<b>-9,1%</b>	<b>164 379</b>
Encours lignes de crédits			32 204	38 011	-5 807	-15,3%	33 933
Frais financiers sur lignes de crédits			1 007	1 175	-168	-14,3%	1 090
Encours emprunts obligataires			125 250	135 500	-10 250	-7,6%	126 000
Frais financiers sur emprunts obligataires			4 091	4 184	-93	-2,2%	3 356
<b>Capitaux propres</b>			<b>148 178</b>	<b>144 642</b>	<b>3 536</b>	<b>2,4%</b>	<b>145 257</b>

\* Données corrigées

\*\* Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

## **I. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES**

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

### **1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents**

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

### **1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents**

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

### **1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **1.4- OPERATIONS EN DEVISES**

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

## **II. PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2013**

L'activité de la BTE a été marquée au cours du deuxième trimestre 2013 par une hausse de 9,4% des produits d'exploitation bancaire par rapport au deuxième trimestre 2012 du fait essentiellement de la hausse des gains nets sur opérations de change. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont subi une hausse de 13,4% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du deuxième trimestre 2013 une augmentation de 6,7% (+779 mille dinars) par rapport à la même période de 2012.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 20,0% (+10.756 mille dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement et d'investissement.

L'encours des crédits a enregistré au cours du deuxième trimestre 2013 un accroissement de 4,0% (+21.455 mille dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits MLT aux particuliers (+23.283 mille dinars), des crédits CT aux entreprises (+10.212 mille dinars), des crédits leasing (+7.968 mille dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours du deuxième trimestre 2013 un accroissement de 37,3% (+101.400 mille dinars) par rapport à la même période de 2012 résultant essentiellement de l'accroissement important des dépôts à terme (+101,4%), soit +72.924 mille dinars, des dépôts à vue (+17.752 mille dinars) et des comptes d'épargne (+34,0%, soit +7.532 mille dinars).